

<https://www.snetap-fsu.fr/Droit-a-la-formation.html>



Droit à la formation

- Questions... Réponses ! - Q&R Corpo - AESH -

? Questions
réponses

Date de mise en ligne : samedi 8 février 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

QUESTION

Quels sont mes droits à la formation ?

RÉPONSE

Une formation d'au moins 60 heures doit être mise en place par l'employeur.

Par ailleurs, comme tout salarié, un [AESH](#) a des droits à la formation (Compte de Formation Personnelle)